

AVANCÉES ET VICTOIRES

de la Confédération paysanne

EAU

- Bassine de Banthelu rebouchée.
- Rejet par la justice d'un projet de 15 mégabassines en Poitou-Charentes.
- Dérogation maraîchers obtenue dans les arrêtés-cadre sécheresse dans certains départements.

ALIMENTATION

- Reconnaissance de la sécurité sociale de l'alimentation comme une solution à la précarité alimentaire au sein du Comité national de l'alimentation.

CLIMAT/GESTION DES RISQUES

- Obtention d'un fonds d'urgence pour les paysan·nes touché·es par la tempête Eu-nice et Ciaran.
- Prise en charge de la maladie hémorragique épidézique (MHE).

COVID

- Maintien et réouverture de marchés de plein vent durant les confinements Covid grâce au travail de la Confédération paysanne (lettre aux préfet·es, édition d'un guide de bonnes pratiques...).
- Mise en place d'une allocation de remplacement pour les paysan·nes devant garder leurs enfants.
- Accès aux aides pour les petites fermes et celles dont les revenus étaient diversifiés.

ÉLEVAGE

- Fin de l'obligation d'identification électronique des petits ruminants dans la conditionnalité PAC.
- Expérimentation de l'abattage mobile et à la ferme.
- L'autorisation de l'abattage à la ferme par l'Union européenne (caissons d'abattage et abattoir semi-mobiles).
- Démarrage des premiers abattoirs à la ferme pour les chevreaux et les agneaux.
- Démarrage du premier caisson mobile d'abattage pour bovins.
- Obligation de l'étiquetage d'origine pour les miels.
- Opposition à la viande in vitro portée avec succès dans les Chambres, malgré le positionnement ambivalent de la FNSEA au niveau national et international.
- Arrêt de l'activité laitière de l'usine des 1000 vaches.
- Obtention et lancement d'une expérimentation pour la défense de l'élevage plein air face à la politique sanitaire actuelle inadaptée et absurde.
- Adaptation des normes pour les petits centres d'emballage d'œufs. (2 000 œufs/jour).
- Assouplissement (encore très insuffisant) des normes de claustration pour certains élevages de volailles.
- Pérennisation de l'autorisation européenne accordée aux abattoirs de volailles à la ferme dédiés aux circuits courts et locaux (EANA).
- Avancée du débat concernant le rôle positif de l'élevage, y compris à propos du dérèglement climatique. Cela a permis de faire bouger les positions des environnementalistes qui reconnaissent officiellement que l'élevage paysan peut être positif pour le climat. (exemple : rédaction d'une tribune conjointe avec Greenpeace et Oxfam sur l'intérêt de l'élevage).
- Augmentation du crédit d'impôt congé remplacement pour les éleveur·euses à 70 % sur 17 jours, à 80 % pour maladie et accident du travail.
- Fin de l'obligation vaccinale contre la FCO.
- Recul de Lactalis dans sa volonté de prendre la main sur les AOC de Savoie (Reblochon...).
- Poursuite de Lactalis quant à ses pratiques d'évasion fiscale.
- Abandon de projets de fermes-usines en Bretagne et ailleurs, grâce à la mobilisation et l'action juridique de la Confédération paysanne.
- Simplification de l'outil SAFRAN (aides prédatation).
- Relèvement du seuil ICPE pour les chiens de protection.

ÉNERGIES

- Retrait de la France du Traité sur la charte de l'énergie.
- Arrêt du projet du méthaniseur XXL de Corcoué.
- Arrêt des subventions à la méthanisation agricole en Normandie.
- Annulation de plusieurs permis de construire pour des installations photovoltaïques sur terres agricoles.

FONCIER

- Abandon de plusieurs projets Amazon (5 en l'espace de deux ans) + abandon projet Terra 2 dans le Tarn.
- Abandon de l'aéroport de NDDL.
- Abandon de l'A45.
- Projet d'écoparc du Genevois pour le moment arrêté.
- Coup d'arrêt au projet de golf des Pommeaux.
- Victoires dans plusieurs recours juridiques lors de la révision des SDREA, notamment sur la prise en compte des petites fermes.
- Opposition victorieuse à un projet commercial porté par Decathlon aux portes de Montpellier sur 24 hectares de terres agricoles.
- Abandon de la vente du domaine de Grignon au promoteur immobilier ALTAREA.
- Projet de zone logistique dans l'Ouest Rhodanien au point mort.
- Abandon du projet d'usine Bridor à Liffré, prévu sur des terres agricoles.

INSTALLATION/TRANSMISSION

- DJA :
 - Victoire de la Conf' sur la prise en compte de la diversification dans les revenus disponibles agricoles !
 - Abandon de la modulation investissement de la DJA dans certaines régions, par exemple BFC et Occitanie
- DNA : Possibilité pour les régions de mettre en place une dotation pour les nouveaux agriculteurs (DNA) de plus de 40 ans financée en partie par la PAC.
- Reconnaissance des non issus du milieu agricole (NIMA) comme des porteur-euses de projet sérieux en agriculture.
- Reconnaissance institutionnelle du réseau ADEAR en tant qu'acteur à part entière de la formation professionnelle continue.

PAC

- En 2024, après 6 années de lutte, de manifestations, de blocage du Tour de France, de dépôt de tous les recours possibles, et de rendez-vous avec tous les ministres de l'Agriculture, les 20 communes de la Piège, dans l'Aude, sont enfin reclassées en zones défavorisées. C'est une énorme victoire pour le collectif créé pour dénoncer cette injustice d'avoir déclassé toutes ces communes pour les exclure de l'ICHN. L'indemnité compensatoire de handicaps naturels est l'aide qui vient soutenir les paysan-nes installé-es dans des territoires où les conditions de production sont plus difficiles qu'ailleurs, du fait de contraintes naturelles ou spécifiques.

PAC

- Aide petit maraîchage dans la PAC 2023-2027.
- Aide complémentaire jeune agriculteur forfaitaire, précurseur des aides à l'actif.
- Revalorisation de l'écorégime pour l'AB par rapport à HVE.
- Obtention d'une surprise des 52 premiers hectares, bien qu'insuffisante.
- Reconnaissance des surfaces pastorales ligneuses (SPL) dans la PAC, avec élargissement du zonage grâce à nos mobilisations sur la PAC 2015-2022. Notre mobilisation a permis que ces surfaces continuent à être soutenues dans la PAC 2023-2027 et de limiter l'impact du seuil de chargement minimum de 0,2 UGB/ha.
- Budget MAEC abondé pour répondre à toutes les demandes 2023.

PESTICIDES

- Condamnation des acteurs d'un trafic de pesticides interdits dans la Manche (procès des carottes de créances).
- Reconnaissance officielle du lien entre le cancer de la prostate et les pesticides, important pour la prise en charge comme maladie professionnelle.

PLURALISME SYNDICAL

- Ouverture des interprofessions et FNSAFER au pluralisme syndical.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- Amélioration de la reconnaissance des PNPP.
- Condamnation des acteurs d'un trafic de francisation de kiwis.
- Abandon du projet d'obligation de calibrage des abricots.

REVENU/PRIX/LIBRE-ÉCHANGE

- Blocage du TAFTA - accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis.
- Vote défavorable au CETA par le Sénat.
- Annonce de prix planchers - Vote d'une loi pour des prix rémunérateurs garantis à l'Assemblée nationale.

SEMCENES

- Moratoire en cours sur les OGM, blocage de la déréglementation des nouveaux OGM.

SOCIAL

- Revalorisation des retraites agricoles (même si beaucoup reste à faire) : amélioration des plus petites retraites (aides familiaux, conjoint-es) et ouverture des 85 % du SMIC aux personnes en invalidité.
- Condamnation de Terra Fecundis pour fraude au travail détaché.
- Accès au fonds Vivea pour les cotisants de solidarité.
- Participation victorieuse au combat pour la reprise du site papetier de la Chappelle-Darblay avec l'Alliance écologique et sociale.
- Amélioration du crédit d'impôt remplacement pour les éleveurs et éleveuses : nombre de jours et taux de prise en charge.
- Conditionnalité sociale de la PAC, permettant un retrait des aides en cas d'infraction au droit du travail.

TRANSITION

- Aide d'urgence bio, bien qu'insuffisante.
- Budget MAEC abondé pour répondre à toutes les demandes 2023.